R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 37

MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	8
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**9**
2.1.	**PROGRAMME 481:** MODERNISATION DU CADASTRE	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	14
2.2.	**PROGRAMME 482:** PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	21
2.3.	**PROGRAMME 483:** CONSTITUTION DES RESERVES FONCIÈRES ET LOTISSEMENTS DES TERRAINS DOMANIAUX	23
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	25
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	26
2.4.	**PROGRAMME 484:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	30

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 31

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 31

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 32

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 33

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 42

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 43

3.2. LEÇONS APPRISES 44

3.3. PERSPECTIVES 45

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations Publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale lors du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long des années 2013, 2014 et 2015 dans l'ensemble des Ministères et autres organismes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance (RAP), lequel constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le Régime Financier de l'Etat. Il permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part, favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2019. Au terme de douze mois d'exécution de 160 programmes inscrits dans la Loi de Finances 2019, le présent RAP, rend compte de la mise en œuvre des quatre (04) programmes du MINDCAF en présentant :

- le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- l'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2020 ;
- le bilan stratégique et,
- les perspectives.

L'examen par le Parlement des Rapports Annuels de Performance revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression, un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2020, deuxième année du troisième triennat du budget programme (2019-2021), l'exécution des Programmes du Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières a été mise en œuvre dans un contexte dominé par plusieurs faits majeurs.
Au niveau international, le contexte a été marqué par :

- le ralentissement de la croissance économique mondiale ;

Au niveau national, par :

- la mise en œuvre de certaines recommandations suite à la signature de l'accord triennal de Facilité Elargie de Crédit (FEC) entre le FMI et le Cameroun ;
- la persistance de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest ;
- les attaques de la secte islamique Boko Haram dans la région de l'Extrême-nord;
- la crise sanitaire mondiale.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La contribution du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) à l'atteinte des objectifs globaux de la Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035, du DSCE et du programme des grandes réalisations, consiste en la ***« modernisation de la gestion cadastrale, domaniale et foncière en vue de faciliter le développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social », avec un accent particulier sur la modernisation de la gestion de l'ensemble du patrimoine de l'Etat.***
Cette contribution s'inscrit elle-même dans le cadre de la stratégie du secteur des infrastructures qui vise à mettre l'infrastructure en adéquation avec la demande économique et sociale.
Ainsi, les sous-objectifs qui en découlent sont les suivants:

- l'entretien et la maintenance à travers la réalisation de programmes d'entretien des infrastructures par le secteur public et le secteur privé ;
- la réhabilitation du patrimoine infrastructurel existant ;
- la réalisation des grands travaux neufs et des programmes de développement pouvant intégrer les financements et les partenariats publics-privés ;
- le renforcement du cadre institutionnel, à travers notamment l'amélioration du cadre réglementaire ;
- le renforcement de la chaine PPBS (Planification- Programmation-Budgétisation Suivi/évaluation) ;
- le développement du secteur privé et celui des ressources humaines.

Dans le sous-secteur domaine, cadastre et affaires foncières spécifiquement, le DSCE a pour ambition de juguler les causes ayant entravé la gestion rationnelle du patrimoine de l'Etat par la détermination des objectifs ci-après :

- Lever la contrainte foncière pour faciliter le développement des infrastructures de communication, stimuler la création de moyennes et grandes exploitations dans le secteur rural, maîtriser le développement urbain et améliorer le climat des affaires ;
- Rationaliser l'allocation des ressources foncières et améliorer la gouvernance du patrimoine

de l'Etat ;
- Renforcer les capacités des administrations en charge des domaines, des affaires foncières et du patrimoine de l'Etat.
- Dans la même veine, et conformément aux missions qui lui sont dévolues, le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières a élaboré pour le nouveau cycle triennal 2020-2022, un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) autour de quatre programmes que sont : la modernisation du cadastre, la protection et développement du patrimoine de l'Etat, la constitution des réserves foncières et des lotissements domaniaux, et la gouvernance et appui institutionnels du sous-secteur domaine, cadastre et affaires foncières.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au Décret **N° 2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières**, le Ministre des Domaines est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière domaniale, foncière et cadastrale.
A ce titre, il est chargé de :
- de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs domaniaux, cadastraux et fonciers ;
- de la gestion des domaines public et privé de l'Etat ;
- de la gestion du domaine national et des propositions d'affectation ;
- de la protection des domaines public et privé de l'Etat contre toute atteinte, en liaison avec les administrations concernées ;
- de l'acquisition et de l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat, des Etablissements publics administratifs et des sociétés à capital public, en liaison avec le Ministre des Finances ; les administrations et organismes concernés ;
- de la gestion et de l'entretien du patrimoine immobilier et mobilier de l'Etat ;
- de la gestion et du suivi des locations administratives.
- de l'élaboration et de la tenue des plans cadastraux ;
- de la réalisation de toutes études nécessaires à la délimitation des périmètres d'intégration cadastrale ;
- de la constitution et de la maîtrise des réserves foncières, en relation avec le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et les Administrations concernées.

En outre, il exerce la tutelle sur la **Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR).**

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2020, les Programmes du Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières ont été mis en œuvre dans un contexte dominé au Niveau International par :

- le ralentissement de la croissance économique mondiale;
- la crise sanitaire liée à la pandémie de corona virus(Covid-19) ;

Sur le Plan National :

- la mise en œuvre de certaines recommandations consécutives à la signature de l'accord triennal de Facilité Elargie de Crédit (FEC) entre le FMI et le Cameroun ;
- la persistance de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest ;
- les attaques isolées de la secte islamique Boko Haram dans la région de l'Extrême-nord;
- le ralentissement de l'activité économique lié à la pandémie de corona virus.
- la baisse de près de 25% de l'enveloppe budgétaire du MINDCAF sur le triennat 2016-2018 ;
- la suppression de plusieurs projets d'investissements publics du fait de la décote budgétaire liée à la crise sanitaire mondiale.
- la promulgation de la Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 Juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Les lenteurs observées dans la production des documents d'établissement des titres fonciers par **l'Imprimerie Nationale** ;

La lenteur dans l'exécution du projet de densification du réseau géodésique national dans les Régions du Nord et de l'Extrême Nord.

L'autre fait majeur ayant marqué l'exécution du Budget du MINDCAF est la suppression de plusieurs projets d'investissements du fait de la décote budgétaire liée à la crise sanitaire mondiale.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice budgétaire précédent, le cumul du taux de modernisation du cadastre, indicateur de performance du **Programme de Modernisation du Cadastre** était évalué à **4,22%,** soit une performance annuelle en 2019 estimée à **1,1%** correspondant à l'implantation de **140 bornes** du réseau géodésique dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord. Cette performance n'a pas évolué en 2020.

S'agissant du **Programme de Protection et Développement du Patrimoine de l'Etat**, la proportion de bâtiments administratifs estampillés est restée maintenue à **82,5%.**Le nombre de bâtiment administratifs réhabilités pour sa part a connu une légère hausse portant à **60**, le nombre bâtiments réhabilités depuis 2012.

Pour ce qui est du **Programme de Constitution des Réserves Foncières et Lotissement des Terrains Domaniaux**, la proportion d'hectares sécurisés, reste évaluée à **25,5%** des **3 865 970 ha**. La proportion de parcelles produites quant à elle reste inchangée à **2,77%** correspondant à **1386 des 50 000 parcelles** à produire, fixées comme objectif depuis 2012. La proportion de conservation foncière informatisée pour sa part est nulle depuis2012.

Le taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINDCAF a été évalué à **100%**.

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 481

MODERNISATION DU CADASTRE

Responsable du programme

TEPETE GUIMMA

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de modernisation du Cadastre dont l'objectif est de maîtriser l'espace territorial national en vue de contribuer à l'amélioration de la gestion domaniale et du climat des affaires, a pour indicateur de performance, **le taux de modernisation du cadastre**.
Ce programme se décline en quatre (04) actions notamment :
Action 01: la mise en place des infrastructures techniques de base ;
Action 02: le relèvement du plateau technique du Cadastre ;
Action 03: la réalisation du Cadastre National ;
Action 04: la coordination des Services du Cadastre.

OBJECTIF	Maîtriser l'espace territorial national en vue de contribuer a l'amélioration de la gestion domaniale et le climat des affaires	
Indicateur	Intitulé:	Taux de modernisation du cadastre
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	4.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	7.0 2022
OBJECTIF	taux de modernisation du cadastre	
Indicateur	Intitulé:	taux de modernisation du cadastre
	Unité de mesure	
	Valeur de référence: Année de référence:	4.12 2018
	Valeur Cible Année cible:	6.5 2021
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 02: RELEVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DU CADASTRE Action 03: REALISATION DU CADASTRE NATIONAL Action 04: COORDINATION DES SERVICES DU CADASTRE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 277 921 676	CP 2 277 921 676
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TEPETE GUIMMA,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 481 a été mis en œuvre dans **un contexte de crise sanitaire et sécuritaire entrainant le ralentissement de l'activité économique nationale**.
La suppression de certains projets, notamment ceux relatifs à l'action de réalisation du Cadastre National par la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

En 2020, le taux de modernisation du Cadastre est resté stable à **4.22 %**malgré l'acquisition de quelques équipements spécifiques du cadastre, pour une cible fixée à **5,5%**en 2020. Cette stabilité est due aux retards significatifs dans l'exécution des travaux de densification du réseau géodésique dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Soit un taux de réalisation de l'indicateur évalué à **76,72%.**

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**4,22%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	76,72	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 205 822 768	CP 1 205 822 768
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 894 313 286	Ecart CP 894 313 286
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 214 170 082	CP 214 170 082
TAUX DE CONSOMMATION	18,63 %	18,63 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les retards considérables dans l'exécution du marché de densification du réseau géodésique national dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord.	
PERSPECTIVES 2021	La poursuite et la finalisation des travaux de densification du réseau géodésique National dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord, - la poursuite de l'amélioration du plateau technique du cadastre, grâce à l'acquisition des équipements spécifiques du Cadastre ; - l'arrimage du Programme à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) ; - la poursuite des activités du PAMOCCA.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Le Programme 481, Modernisation du Cadastre a permis, à travers son action relative à la mise en place des infrastructures techniques de base, a permis à l'implantation des bornes du réseau géodésique dans les départements du Mayo Louti et du Logone et Chari, et respectivement dans les villes de Guider et Kousseri.
Ce programme a également permis d'améliorer le plateau technique des services du Cadastre suite à l'acquisition de plusieurs stations totales et accessoires par le Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et du Climat des Affaires sur ressources externes.

Action 02 RELEVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DU CADASTRE

La commande des équipements spécifiques du cadastre est fonction de la dotation budgétaire. Bien que les crédits aient été alloués en vue de l'acquisition du matériel technique, ce dernier reste insuffisant pour l'atteinte de l'objectif de cette action, au regard de la forte demande posée par les services techniques du Cadastre.

OBJECTIF	Moderniser les services du cadastre							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des services du cadastre à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		10.5					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		25.0				0%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	61 536 000	61 536 000	19 277 359	19 277 359	19 277 359	19 277 359	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Faible dotation en ressources budgétaires nécessaires à l'atteinte de la cible fixée ; - reduction des crédits alloués à l'acquisition des équipements techniques du cadastres suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;** - la lenteur et le retard dans livraison du matériel du cadastre acquis.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Acquisition du materiel technique du cadastre suite à la reduction des crédits alloués en début d'exercice.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	marché sur l'acquisition du matériel spécifique du cadastre a été passé.							
Perspectives 2021	Appuyer la réalisation du PAMOCCA dans les dix (10) villes chef-lieu de région; Poursuivre la dotation des services du Cadastre en matériel technique.							

Action 03 REALISATION DU CADASTRE NATIONAL

Cette sous performance est justifiée de façon fondamentale, par l'extrême dépendance de l'action « Réalisation du Cadastre National », aux résultats obtenus par les deux premières actions du programme notamment « la mise en place des infrastructures technique de base » et le « relèvement du plateau technique du cadastre ». Par ailleurs, l'absence de crédits budgétaires nécessaires dédiés à la réalisation, ne permet pas d'établir les bases de sa mise en œuvre.

Par ailleurs, cette action porte le financement extérieur relatif au Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et du Climat des Affaires (PAMOCCA) dont la mise en œuvre n'a pas d'influence sur l'évolution de l'indicateur de l'action et de la performance de ladite action.

Au total, **928 455 653** F CFA dont **765 656 081** F CFA du Fond Africain de Développement (FAD) et 162 799 572 F CFA du Fonds Souverain Nigérian ont été décaissés comme financements extérieurs par le PAMOCCA en 2020 en vue de la réalisation de plusieurs activités.

Pour ce qui est des Fonds de contrepartie, sur les 181 000 000F CFA alloués au PAMOCCA, seuls, **83 200 000** F CFA ont été ordonnancés pour le fonctionnement du Projet. L'engagement des fonds de contrepartie en 'investissement quant à lui a connu un retard dû à la lenteur dans la transmission des décomptes à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

OBJECTIF	Améliorer la gestion de l'espace territorial domanial							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des communes disposant d'un plan cadastral numérique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		4.446					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		5.0				0%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 261 000 000	1 261 000 000	1 015 410 373	1 015 410 373	1 011 655 653	1 011 655 653	99,63 %	99,63 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction des credits de fonctionnement du Projet d'Appui à la Moderniosation du Cadastre et le Climat des Affaires suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Bien que des crédits ne soient pas affectés dans le cadre de la réalisation du cadastre national, plusieurs activités ont été menées dans le cadre du projet PAMOCCA grâce au Financement exterieur à hauteur de 1 000 000 000 F CFA. - la réalisation du plan cadastral de la ville de Ngaoundéré; - la mise en place d'un logiciel de transformation des coordonnées du système géodésique - la production d'une base de données cadastrales; - la formation de 59 élèves administrateurs civils et secrétaires d'administration, option affaires foncières et domaniales. - formation des personnels à l'utilisation du matériel tehnique du cadastre - l'indexation de 7 646 archives cadastrales et foncières numérisées de la ville de Bertoua, 18 610 archives cadastrales et foncières numérisées dans la ville de Bafoussam; - la reception provisoire des travaux de construction de la Délégation Régionale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières du Sud-Ouest; - la modélisation de la base de données cadastrales des villes de Ngaoundéré, Bertoua, Ebolowa et Bafoussam; - la finalisation du modèle des plans cadastraux provisoires. - la fourniture en eau et electricité à la Délégation Régionale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières du Centre; - le paiement du rapport d'étude sur l'accès à la propriété foncière; Acquisition des stations totales.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette sous performance est justifiée de façon fondamentale, par l'extrême dépendance de l'action « Réalisation du Cadastre National », aux résultats obtenus par les deux premières. Par ailleurs, l'absence de crédits budgétaires nécessaires, ne permet pas d'établir les bases de sa mise en œuvre.
Perspectives 2021	Poursuivre avec la mise en oeuvre des activités du PAMOCCA.

Action 04 COORDINATION DES SERVICES DU CADASTRE

La dotation budgétaire de cette action a essentiellement été consacrée au fonctionnement courant de la Direction du Cadastre grâce l'acquisition de fournitures de bureau, du matériel informatique, au paiement des indemnités de mission, indemnité de billetage des primes pour travaux spéciaux, de rendement et des salaires et les autres dépenses de personnels.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des services							
Indicateur	Intitulé:		taux de mise en oeuvre des activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	955 385 676	955 385 676	171 135 036	171 135 036	111 692 723	111 692 723	97,28 %	97,28 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La reduction des crédits de fonctionnement suite à la promulgation de la Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 Juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La dotation budgétaire de cette action a essentiellement été consacrée au fonctionnement courant de la Direction du Cadastre grâce l'acquisition de fournitures de bureau, des consommables informatiques, au paiement des indemnités de mission, indemnité de billetage des primes pour travaux spéciaux, de rendement et des salaires et les autres dépenses de personnels.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- factures; - PV de receptions; - rapports de misions; - decisions de paiement;							
Perspectives 2021	Meilleure coordination des services du cadastre et bonne amélioration des conditions de travail grâce à une dotation des services en matériel et fournitures de bureau et en consommables informatique.							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 482

PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT

Responsable du programme

MANA SALLA NICAISE CHANTAL

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il est question dans ce programme **de sécuriser, de préserver et de développer le patrimoine de l'Etat en vue de sa bonne gouvernance**.

OBJECTIF	Améliorer la gouvernance du patrimoine de l'Etat	
Indicateur	Intitulé:	Proportion des bâtiments administratifs estampillées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	46.07 2019
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Nombre de bâtiments administratifs réhabilités
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	55.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	5.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 02: REHABILITATION DES PROPRIETES ADMINISTRATIVES Action 07: COORDINATION DES SERVICES DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
DOTATIONS INITIALES	AE 7 343 692 711	CP 7 343 692 711
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MANA SALLA NICAISE CHANTAL,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 482 au cours de l'exercice 2020, s'est déroulée dans un contexte de rétrécissement des marges budgétaires, avec pour conséquence directe la suppression des crédits budgétaires alloués aux principaux projets qui y étaient logés, et de façon globale, une concentration sur les projets de réhabilitation financés par les Chapitres communs logés au MINFI et au MINEPAT.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Au cours de l'exercice budgétaire 2020, en plus de l'action relative à la coordination des services du patrimoine de l'Etat, **six (06)** bâtiments administratifs, principalement, des résidences attribuées à certaines Hautes Personnalités, ont été réhabilités, portant désormais à **60** le nombre de bâtiments administratifs réhabilités par le MINDCAF depuis **2012**. La proportion des bâtiments estampillés reste quant à elle maintenue à **82,5%** depuis 2017.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	I_1=82,5% ; I_2=60	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	T1=82.93% T=22,22%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 459 398 189	CP 6 459 398 189
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 882 080 144	Ecart CP 882 080 144
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 842 773 357	CP 2 842 773 357
TAUX DE CONSOMMATION	99,62 %	99,62 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La suppression des crédits budgétaires alloués aux projets de réhabilitation des Immeubles Ministériel N°01 et N°02. et le projet relatif aux travaux de réfection d'un Bâtiment au Garage Administratif Central pour la conservation des archives du MINDCAF (Services centraux et régionaux du Centre) : Phase 1.	
PERSPECTIVES 2021	Les actions fortes consisteront en : - La réhabilitation des Immeubles Ministériel N°01 et N°02. Travaux de réfection d'un Bâtiment au Garage Administratif Central pour la conservation des archives du MINDCAF (Services centraux et régionaux du Centre) : Phase 1	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

En 2020, deux (02) actions ont été budgétisées. L'action 2 « Réhabilitation des bâtiments administratifs » dont les projets n'ont pu être réalisés en raison de la suppression des crédits y afférents, et l'action 3 relative à la « coordination des services du Patrimoine de l'Etat ».
Cette dernière a permis de régler les charges locatives de l'Etat à hauteur de **six milliards cinq cent millions (6 500 000 000) F CFA**.

Action 02 REHABILITATION DES PROPRIETES ADMINISTRATIVES

Bien que cette action n'ait pas reçu de credits pour l'exercice 2020, les credits du chapitre commun logés au Ministère de l'Economie, de la Planification, et de l'Aménagement du Territoire, ont permis de réhabiliter six (6) logements administratifs.

OBJECTIF	Préserver le patrimoine de l'Etat en vue d'améliorer le cadre de vie et de travail des agents de l'Etat							
Indicateur	Intitulé:	Nombre des bâtiments administratifs réhabilités					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	3.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	5.0					22.22	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	7 785 622	7 785 622	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en oeuvre dans un contexte marqué par la suppression des projets relatifs à la réhabilitation des immeubles ministériels 1 et 2 suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, six (06) propriétes administratives ont été réhabilitées grâce aux crédits des chapitres communs MINFI MINEPAT.**							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Bien que les crédits alloués à cette action aient été supprimés grâce à la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, six (06) propriétes administratives ont été réhabilitées grâce aux crédits des chapitres communs MINFI MINEPAT**							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	suppression des crédits liés aux réhabilitations des immeubles 1 et 2							
Perspectives 2021	Poursuite de la réhabilitation des propriétés administratives.							

Action 07 COORDINATION DES SERVICES DU PATRIMOINE DE L'ETAT

ras

OBJECTIF	assurer le bon fonctionnement des services							
Indicateur	Intitulé:		taux de mise en oeuvre des activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 333 692 711	7 333 692 711	6 451 612 567	6 451 612 567	2 842 773 357	2 842 773 357	99,89 %	99,89 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la réduction des crédits de fonctionnement par la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- acquisition des fournitures de bureau; - acquisition des consommables informatiques; - réalisation des missions à l'intereiur; - paiement de la charge locative de l'Etat à hauteur de **6 500 000 000 F CFA.**							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- factures; - PVs de reception - Rapports de missions; - copies des contrats; - copies et émargements des décisions de paiement.							
Perspectives 2021	- assurez le bon fonctionnement des services grâce à la dotation en fournitures de bureau, consommable informatique; - poursuivre la motivation du personnel grâce au paiement des primes et indemnités liées au service							

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 483

CONSTITUTION DES RESERVES FONCIÈRES ET LOTISSEMENTS DES TERRAINS DOMANIAUX

Responsable du programme

MISSOUP EMBOM OLIVIER PATIEN

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif global de ce Programme est de disposer des réserves foncières à travers l'accroissement de l'offre en terrains, en vue de contribuer au développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social, et, de disposer de l'information documentaire fiable, en temps réel, au moyen de l'informatisation des conservations foncières.
Le Programme 483 apporte ainsi une réponse directe à la demande de plus en plus croissante en assiettes foncières pour la réalisation des projets de développement.Dans le cadre du projet de constitution des réserves foncières, la superficie attendue est ainsi de **3 865 970 ha**.

OBJECTIF	Disposer des réserves foncières en vue de contribuer au développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social	
Indicateur	Intitulé:	Proportion d'hectares sécurisés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	25.88 2019
	Valeur Cible Année cible:	70.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Proportion de parcelles produites
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	5.58 2019
	Valeur Cible Année cible:	50.0 2022
Indicateur	Intitulé:	Proportion de conservations foncières informatisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	38.71 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES Action 03: COORDINATION DES SERVICES DES DOMAINES Action 04: COORDINATION DES SERVICES DES AFFAIRES FONCIÈRES Action 05: MODERNISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIÈRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 858 699 549	CP 1 858 699 549
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MISSOUP EMBOM OLIVIER PATIEN,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre de ce programme a été marquée par la suppression du projet relatif à l'Etude en vue de l'informatisation de la chaine des étapes du Titre Foncier par l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 Juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Au cours de l'exercice budgétaire 2020, le Programme de Constitution des Réserves Foncières et Lotissements des Terrains Domaniaux a été mis en œuvre à travers l'action de constitution des réserves foncières notamment le projet de sécurisation des terres au profit de l'Etat.
Ainsi, cette action a permis à l'Etat de s'acquitter d'une charge indemnitaire de l'ordre de **110 000 000 F CFA**.
S'agissant de la performance du Programme, la proportion d'hectares sécurisés reste inchangée depuis 2019. La réalisation technique de l'exercice est ainsi restée stable à **24,5%** depuis 2019 pour un taux de réalisation de l'indicateur maintenu à **22,28%** sur la même période.
Pour ce qui est de la proportion des parcelles produites, elle reste de **2,77%** par rapport aux **50 000 parcelles** fixés comme objectif depuis 2012. Pour un taux de réalisation de l'indicateur de **0,11%.**
Pour ce qui est de la proportion de conservations foncières informatisées, sa valeur reste inchangée du fait de l'absence de crédits mis à disposition pour la mise en œuvre de cette action.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	I_1=24,5% I_2=2,77 I_3= 0%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	T1=22.29% T2=16.90% T3= 0%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 084 816 345	CP 4 084 816 345
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -2 226 116 796	Ecart CP -2 226 116 796
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 104 292 383	CP 3 104 292 383
TAUX DE CONSOMMATION	80,25 %	80,25 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce programme ayant subi l'effet de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 Juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020, avec la suppression du projet, liés à l'Etude en vue de l'informatisation de la chaine des étapes du titre foncier, seuls les projets liés au paiement des indemnisations dans les départements de l'Océan et dans les Hauts plateaux ont été exécutés.	
PERSPECTIVES 2021	Il sera question en guise de perspectives de : - procéder au paiement des indemnisations aux personnes victimes de destruction de biens ou de perte de droits fonciers lors de la constitution des réserves foncières, dans plusieurs Départements - poursuivre la création des lotissements domaniaux dans certains Départements.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Dans le cadre de la Constitution des Réserves Foncières, des espaces fonciers ont été sécurisés depuis 2012 au profit de l'Etat.
En 2020, la mise en œuvre de ce programme a de façon spécifique contribué au paiement de la charge indemnitaire dans les départements du Haut Nkam et celui de l'Océan pour une enveloppe globale de **105 254 000 F CFA**.
L'indemnisation des populations expropriées pour cause d'utilité publique dans le département de la vallée du Ntem, prévue en 2020, reste suspendue suite à une instruction du Premier Ministre Chef, du Gouvernement, qui rapportait le décret portant indemnisation des personnes victimes de perte de biens.

Action 01 CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES

La mise en oeuvre de cette action a contribué au paiement des indemnités aux populations expropriées pour cause d'utilité publique dans les départements de l'Océan et du Haut Nkam.

OBJECTIF	Disposer des réserves foncières							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'hectares sécurisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		1000000.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		3865970.0				85,92%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	291 464 000	291 464 000	291 464 000	291 464 000	105 255 325	105 255 325	44,51 %	44,51 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action de Constitution des réserves foncières s'est déroulée dans un contexte marqué par la demande de plus en plus forte en terrains sécurisés. Par ailleurs, la rareté des ressources budgétaires reste une des constantes générales dudit contexte.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Paiement des indemnisations aux populations expropriées pour cause d'utilité publique dans les départements de l'Ocean et du Haut Nkam .							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- rapport de mission de la commission de paiement des indemnisations disponibles; - fiches d'émargements des personnes indemnisées disponibles;							
Perspectives 2021	Finaliser le paiement des indemnisation aux personnes aux personnes victimes de destruction de biens ou de perte de droits fonciers lors de la constitution des réserves foncières dans le Département du Diamaré et procéder au paiement des indemnisations aux personnes victimes de destruction de biens ou de perte de droits fonciers dans plusieurs Départements (Haute Sanaga, Mvila et la Ménoua) ;							

Action 03 COORDINATION DES SERVICES DES DOMAINES

La mise en oeuvre de cette action a permis d'assurer le fonctionnement des services des domaines .

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des services							
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités budgétisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		71.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	94 780 033	94 780 033	94 780 033	94 780 033	38 758 248	38 758 248	99,94 %	99,94 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par des tensions de trésorerie, impliquant des retards dans la réalisation des activités.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- plusieurs missions réalisées; - acquisition des fournitures et matériels de bureaux ; -paiement des primes aux personnels des services centraux.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- rapports de mission disponibles; - factures d'acquisition des fournitures et du matériel de bureau; - décisions remplies et photocopies des cartes nationales d'identité.							
Perspectives 2021	Poursuivre l'amélioration des conditions de mise en œuvre du programme à travers : - l'acquisition du matériel de bureau et informatique ; - la réalisation des missions dans le cadre de l'opération de constitution des réserves foncières.							

Action 04 COORDINATION DES SERVICES DES AFFAIRES FONCIÈRES

La mise en oeuvre de cette action a permis d'assurer le fonctionnement des services des Affaires Foncières.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des services							
Indicateur	Intitulé:		taux de realisation des activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		83.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 412 455 516	1 412 455 516	3 628 574 656	3 628 574 656	2 900 281 154	2 900 281 154	82,32 %	82,32 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par des tensions de trésorerie, impliquant des retards dans la réalisation des activités.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- plusieurs missions réalisées (rapports disponibles) ; - acquisition des fournitures et matériels de bureaux (factures) ; - paiement des primes.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- rapports de mission disponibles - factures d'acquisition des fournitures et du matériel de bureau; - décisions remplies et photocopies des cartes nationales d'identité							
Perspectives 2021	- poursuivre l'amélioration des conditions de mise en œuvre du programme à travers ; - l'acquisition du matériel de bureau et informatique ; -la réalisation des missions de suivi-évaluation dans le cadre des opérations de certification des titresfonciers transcrits dans les conservations foncières à caractère spécial du Mfoundi et du Wouri ; - l'acquisition des documents d'établissement des titres fonciers.							

Action 05 MODERNISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIÈRES

Bien que cette action ait reçu des crédits, ces derniers n'ont pas d'impact sur l'évolution de l'indicateur qui est la «Proportion de conservation foncière informatisée ».
Ainsi, lesdits crédits ont servi à l'acquisition des documents pour l'établissement des titres fonciers à hauteur de 59 997 656 F CFA.

OBJECTIF	Assurer la transparence et réduire les délais de traitement du titre foncier							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de conservation foncière informatisée				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		38.71					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	60 000 000	60 000 000	69 997 656	69 997 656	59 997 656	59 997 656	85,71 %	85,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Du fait de l'absence des crédits budgétaires, aucune conservation foncière n'a été informatisée en 2019. Cependant, les documents d'établissement des titres fonciers ont été acquis.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aucune activité n'ayant été exécutée en faveur de l'informatisation des conservations foncières, celles réalisées portent essentiellement sur les activités budgétisées. Les extrants ci-dessous obtenus ne permettent pas de renseigner l'indicateur, mais font remarquer que les documents d'établissement des titres fonciers ont été acquis soit : 15 099 copies de titres fonciers de 12 feuillets ; 30 livres fonciers de 200 feuillets ; 15 000 chemises de travail ; 4 479 chemises de dossier de demande de titres fonciers ; 121 170 chemises de travail.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Absence de crédit necessaire à l'informatisation des conservations foncières PV de reception du matériel							
Perspectives 2021	Le MINDCAF envisage : - poursuivre la certification les titres fonciers transcrits dans les conservations foncières à caractère spécial ; - pousuivre l'acquisition des documents d'établissement des titres fonciers ; - procéder au suivi-évaluation des activités de la modernisation des affaires foncières ; - poursuivre le processus de décongestionnement des ex-conservations foncières du Mfoundi et du Wouri. - démarrer l'informatisation des conservations foncières (conservation de Mfou dans la Mefou etAfamba)							

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 484

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES

Responsable du programme

VOUNDI JACQUINOT

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 484, dédié à la Gouvernance et Appui Institutionnel du sous-secteur Domaine, Cadastre et Affaires Foncières a pour objectif d'améliorer la coordination des services et la mise en œuvre des programmes. Il est le programme support du Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières. A ce titre, il s'assure des bonnes conditions de travail du personnel dans les services grâce à la dotation en infrastructures et équipements adéquats. En plus d'assurer le bon fonctionnement des services, ce Programme veille à la mise à niveau des capacités du personnel, grâce à l'organisation des séminaires et formations dans des domaines spécifiques et divers rattachés aux missions du MINDCAF.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINDCAF
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	100.0 2019
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
	Action 02:	ETUDES STRATEGIQUES, FONCTIONNEMENT ET PRODUCTION DU COMITE INTERNE PPBS
	Action 03:	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
	Action 04:	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
	Action 05:	DEVELOPPEMENT DES TIC
	Action 06:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
	Action 07:	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
	Action 08:	COORDINATION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES
	Action 09:	COORDINATION DES ACTIVITÉS DU CABINET MINDCAF
DOTATIONS INITIALES	AE 3 066 106 746	CP 3 066 106 746
RESPONSABLE DU PROGRAMME	VOUNDI JACQUINOT,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre de ce programme a été marquée par la suppression de plusieurs projets notamment le projet relatif à l'acquisition de 04 Pick-Up de service, l'acquisition de quatre (04) Motos pour le Service du courrier et l'acquisition d'un véhicule de service pour le Secrétaire Général.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Les projets retenus après promulgation de l'ordonnance budgétaire du 29 mai 2020 ont été réalisés entièrement.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	100%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 618 677 765	CP 2 618 677 765
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 447 428 981	Ecart CP 447 428 981
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 205 134 120	CP 2 205 134 120
TAUX DE CONSOMMATION	97,85 %	97,85 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les crédits alloués pour la mise en œuvre de ce Programme ont été entièrement consommés, et les objectifs escomptés ont été atteints. au cours de l'exercice budgétaire 2019, plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre de ce Programme notamment : - l'acquisition du matériel informatique; - l'acquisition du mobilier de bureau; - l'acquisition de photocopieurs En outre, les capacités des personnels ont été renforcées par l'organisation des séminaires. Dans le cadre de l'optimisation des recettes domaniales, cadastrales et foncières, plusieurs missions auprès des postes de recettes au niveau départemental ont été menées par la Sous-direction du suivi des recettes domaniales afin de s'assurer d'un meilleur recouvrement des recettes. S'agissant de la performance interne des services, des missions de contrôles et audits internes ont été menées par l'Inspection Générale	
PERSPECTIVES 2021	Le Programme 484, programme support du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières devrait poursuivre la facilitation de la mise en œuvre des programmes opérationnels en 2020 à travers la poursuite de la dotation des services en matériels et mobiliers de bureau, l'acquisition en équipements informatiques et photocopieurs. L'amélioration de la performance du personnel devrait se poursuivre en 2020 à travers le renforcement des capacités grâce à de multiples stages et formations organisés par les services du MINDCAF. Plusieurs descentes devraient être effectuées par la Sous-direction du Suivi des Recettes Domaniales, Cadastrales et Foncières auprès des services départementaux de recettes dans le but de s'assurer du recouvrement optimal desdites recettes ; En outre, il s'agirait aussi de : - s'assurer du paiement des salaires des personnels de ce Programme; - s'assurer du paiement des charges communes en eau électricité et téléphone ect. - poursuivre l'amélioration de la performance des services du MINDCAF à travers des contrôles et audits internes; - améliorer la planification stratégique du MINDCAF à travers une meilleure élaboration et production des documents de planification ; centraliser les informations relatives aux recettes domaniales, cadastrales et foncières	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Certains projets relatifs à la mise en œuvre de cette action ont été supprimés par l'ordonnance budgétaire du 29 mai 2020. Il s'agissait des projets relatifs à l'acquisition du mobilier de bureau dans les services centraux, de l'acquisition des photocopieurs et du matériel informatique et de l'acquisition du matériel roulant.Certains projets relatifs à la mise en œuvre de cette action ont été supprimés par l'ordonnance budgétaire du 29 mai 2020. Il s'agissait des projets relatifs à l'acquisition du mobilier de bureau dans les services centraux, de l'acquisition des photocopieurs et du matériel informatique et de l'acquisition du matériel roulant.

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

La mise en oeuvre de cette action a permis d'assurer le fonctionnement des services.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINDCAF							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		N					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		6.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 796 473	1 796 473	1 796 473	1 796 473	1 500 000	1 500 000	83,5 %	83,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction des credits de fonctionnement suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- plusieurs missions à l'interieur ont été réalisées; - acquisition des fournitures de bureau; - acquisition des consommables informatiques							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Factures et PVs de receptions; - copies des emargements sur les décisions de paiement;							
Perspectives 2021	- assurer le bon fonctionnement des services de la Cellule suivi; - veuillez à la motivation du personnels de la Cellule grâce aux paiements des primes; - assurer la coordination des activités des services et celle du contrêle de gestion dans le cadre du suivi de la performance des programmes.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES, FONCTIONNEMENT ET PRODUCTION DU COMITE INTERNE PPBS

La mise en oeuvre de cette action a permis d'assurer le fonctionnement des services.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	18 007 165	18 007 165	16 375 937	16 375 937	16 375 937	16 375 937	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction des credits de fonctionnement suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- réalisation de plusieurs missions à l'interieur; - acquisition des fournitures de bureau et des consommables informatiques; - réalisations des activités de planification et programmation budgétaire; - réalisation des activités de préparation du							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- rapports de mission; - factures et PV de receptions; - copies des décisions et émargements suite au paiement des primes spécifiques et primes pour travaux spéciaux.							
Perspectives 2021	- Veuillez à une bonne planification, programmation des activités du MINDCAF pour le budget 2021. - Assurer le bon fonctionnement des services de la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération - Veuilez au paiement des primes aux personnels de la DEPC; - Veuillez à la bonne maturation des projets d'investissement publics à inscrire dans le budget de l'exercice 2021.							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

ras

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 735 661	26 735 661	26 735 661	26 735 661	26 708 548	26 708 548	99,9 %	99,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction des credits de fonctionnement suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- réalisation de plusieurs missions à l'interieur; - acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- rapports de mission; - factures et PV de receptions;							
Perspectives 2021	- Veuillez à une bonne préparation du budget du MINDCAF pour le budget 2021. - Assurer le bon fonctionnement des services de la Sous-direction du Budget, du Matériel et de la maintenance; - Veuilez au paiement des primes aux personnels de la SDMM; - Veuillez à la bonne maturation des projets d'investissement publics à inscrire dans le budget de l'exercice 2021; - veuillez à la production des documents budgétaires dans les délais.							

Action 04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

La mise en oeuvre de cette action a permis d'acquerir des équipements necessaires à l'amélioration du cadre de travail des personnels au MINDCAF.

OBJECTIF	Doter les services en infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion du personnel disposant d'un poste de travail				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		50.0				90%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	140 000 000	140 000 000	162 359 375	162 359 375	67 073 530	67 073 530	72,62 %	72,62 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction et de suppression de plusieurs projets d'investissement public suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, ayant conduit à la reduction et à la suppression de plusieurs projets d'investissement public dans cette action, seul le projet d'acquisition du mobilier de bureau à la délégation régionale du Sud à été réalisé.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- copies des PV de réception et des contrats de marchés - suppression de plusieurs projets suite à l'ordonnance du 29 mai 2020							
Perspectives 2021	Poursuivre l'amélioration des conditions de travail des personnels du MINDCAF à travers l'acquisition des équipements informatiques, du mobilier de bureau, des photocopieurs. veuillez à l'acquisition du véhicule du Secrétaire Général du MINDCAF.							

Action 05 DEVELOPPEMENT DES TIC

Les credits mis à disposition dans le cadre de cette action nepermettent pas l'atteinte de l'objectif de l'action qui est la "Proportion de personnel disposant d'un ordinateur fonctionnel et connecté à un réseau internet".

Des lors, ces credits ont permid'informatiser le courier du MINDCAF.

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un ordinateur fonctionnel et connecté à un réseau internet				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		48.0				87,5%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	20 272 500	20 272 500	67,58 %	67,58 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	RAS							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Informatisation du courrier du MINDCAF							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Application de gestion du courrier du MINDCAF disponible.							
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en place du schema directeur informatique au sein du MINDCAF.							

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ras

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel formé/recyclé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		15.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible						15	
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 858 872	8 858 872	8 858 872	8 858 872	8 840 206	8 840 206	99,79 %	99,79 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction des credits de fonctionnement suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- réalisation de plusieurs missions à l'interieur dans le cadre du recensement des personnels du MINDCAF; - acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- rapports de mission; - factures et PV de receptions;							
Perspectives 2021	- assurez le bon fonctionnement des services de la Sous-direction des personnels, de la Solde et des Pensions grâce à l'acquisition des fournitures de bureau et consommable informatique; - veuillez à la motivation des personnels de la Sous-direction des personnels de la Solde et des Pensions grâce au paiement des primes.							

Action 07 COORDINATION DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

La mise en oeuvre de cette action a permis d'assurer le fonctionnement des services du Secrétariat Général et la Formation des personnels au MINDCAF.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des services							
Indicateur	Intitulé:		taux de mise en oeuvre des activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	231 224 608	231 224 608	161 224 608	161 224 608	139 864 028	139 864 028	92,24 %	92,24 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction des credits de fonctionnement suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Le renforcement des capacités des personnels a été assuré par les différentes formations organisées. Ainsi, les cent cinquante-six millions (156 000 000) F CFA alloués à cet effet ont été entièrement consommés et les rapports de formation sont disponibles. Le fonctionnement de plusieurs Directions, Cellules et sous directions rattachées au Secrétariat Général a été possible à travers la mise en œuvre de cette action. Outre ces activités, cette action a contribuée au fonctionnement des services juridiques au niveau régional et à la prise en charge du fonctionnement de plusieurs Comités.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Copies des plans de formation ainsi que les modules de formations et des rapports de formation ; - copies des factures associées et PV de réception - rapports de mission disponibles ; - copies des décisions de paiement et photocopies des CNI.							
Perspectives 2021	Poursuivre le renforcement des capacités des personnels du MINDCAF à travers l'organisation de plusieurs séminaires de formation. - veiller à une meilleure maturation des projets à inscrire dans le BIP 2022 du MINDCAF à travers la mise l'effectivité des travaux du Comité de maturation des projets. - veuillez à la coordination des activités de pilotage du Programme 484.							

Action 08 COORDINATION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES

La mise en oeuvre de cette action a permi d'assurer les charges communes du MINDCAF et le fonctionnement des charges communes.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINDCAF							
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités budgétisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		82.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 223 973 049	2 223 973 049	1 825 815 921	1 825 815 921	1 539 058 693	1 539 058 693	99,92 %	99,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction des credits de fonctionnement suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La mise en œuvre de cette action a permis de : - payer les salaires des personnels du Programme 484 ; - assurer le fonctionnement de la commission de passation des marchés publics ; - assurer le fonctionnement et le suivi des activités des dix (10) Délégations Régionales et cinquante-huit (58) Délégation Départementales ; - assurer le fonctionnement de certains comités et groupe de travail ; assurer l'organisation de certains évènements ; assurer la prise en charge des dépenses communes de fonctionnement.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- copies des factures associées et PVs de réception ; - rapports de mission disponibles ; - copies des décisions de paiement et photocopies des CNI.							
Perspectives 2021	Dans le cadre de cette action, il était question de revoir la composition de la commission de passation des marchés publics dont le mandat des membres est déjà achevé ; - de poursuivre la prise en charge des dépenses communes de fonctionnement du Ministère notamment l'eau l'électricité, le téléphone et l'internet etc. ; de continuer d'assurer le fonctionnement des différents services déconcentrés ainsi que la priseen charge des autres dépenses du personnel.							

Action 09 COORDINATION DES ACTIVITÉS DU CABINET MINDCAF

La mise en oeuvre de cette action a permi d'assurer le fonctionnement des services du Cabinet du MINDCAF.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINDCAF							
Indicateur	Intitulé:		taux de réalisation des activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		84.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	385 510 918	385 510 918	385 510 918	385 510 918	385 440 678	385 440 678	99,98 %	99,98 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de cette action s'est effectuée dans un contexte de reduction des credits de fonctionnement suite à la promulgation de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La mise en œuvre de cette action a permis la réalisation des missions statutaires et le fonctionnement du Cabinet du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières. Cette action a également permis d'assurer le fonctionnement et le suivi des activités de l'Inspection Générale, des services des Conseillers techniques ainsi que celles du Secrétariat Particulier du Ministre ; En outre, cette action a permis d'assurer le fonctionnement de plusieurs Comités et groupe de travail.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- copies des factures associées et PVs de réception ; - rapports de mission disponibles ; - copies des décisions de paiement et photocopies des CNI.							
Perspectives 2021	Poursuite de la coordination des activités des structures que comporte cette action de manière optimale.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2020 du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du sous-secteur, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs du sous-secteur « Domaines, Cadastre et Affaires Foncières », tel que voulu par le DSCE, le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières s'est fixé comme objectif stratégique de **« moderniser la gestion domaniale, cadastrale et foncière en vue de faciliter le développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social »**. Pour ce faire, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère à savoir :

- la modernisation du cadastre ;
- la protection et le développement du patrimoine de l'Etat ;
- la constitution des réserves foncières et des lotissements domaniaux;
- la gouvernance et appui institutionnel.

L'appréciation de la performance globale du Département Ministériel ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ses politiques publiques.

Modernisation du cadastre : La mise en œuvre du programme 481 s'effectue à travers trois (03) actions: la mise en place des infrastructures techniques de base, le relèvement du plateau technique du cadastre et la coordination des services du cadastre. La mise en œuvre du programme en 2019 a permis une légère progression de l'indicateur du programme grâce notamment à la poursuite de la densification du réseau géodésique avec 140 bornes dans les villes de Guider (40) et Kousseri (100). Ainsi, le taux de modernisation du cadastre est désormais de **6,67%** par rapport au **11,73%** fixé comme objectif en 2021.

Développement et protection du Patrimoine de l'Etat : au cours de l'exercice 2020, deux actions ont été budgétisées. Cependant, la suppression des crédits budgétaires alloués aux projets de réhabilitation des Immeubles Ministériel N°01 et N°02 et le projet relatif aux travaux de réfection d'un Bâtiment au Garage Administratif Central pour la conservation des archives du MINDCAF (Services centraux et régionaux du Centre) : Phase 1 n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés. Par ailleurs, outre le paiement de la charge locative à hauteur de **6 500 0000 000 F CFA**, la mise en œuvre de ce programme a contribué, grâce aux crédits des chapitres communs MINEPAT/MINFI, à la réhabilitation de **six (06)** bâtiments administratifs en 2020.

La proportion de bâtiments administratifs estampillés reste maintenue à **82,5%** par rapport à l'objectif de **90%** fixé en 2021.

Quant au nombre de bâtiments administratifs réhabilités, il passe à 60 par rapport à l'objectif de 82 bâtiments fixé pour 2021.

Constitution des réserves foncières et Lotissements domaniaux

La mise en œuvre de ce programme a permis de payer la charge indemnitaire liée à l'expropriation des populations pour cause d'utilité publique de l'ordre de Fcfa 93 000 000 (Quatre-vingt-treize millions)

Si l'informatisation des conservations foncières tarde à être mis en œuvre du fait de l'absence de crédit budgétaire depuis 2012, le MINDCAF a procédé à plusieurs immatriculation grâce à l'acquisition des documents d'établissement de titres fonciers répartis comme suit :

- **15 099 copies** de titres fonciers de 12 feuillets ;
- **30 livres** fonciers de 200 feuillets ;
- **15 000** chemises de travail ;
- **4 479** chemises de dossier de demande de titres fonciers ;
- **121 170** chemises de travail.

Ainsi, la proportion d'hectares sécurisés reste de **24,5%** par rapport à l'objectif de **78,79%** en 2021. la proportion de parcelles produites quant à elle reste fixée à **2,77%** de l'objectif de **16,39%** prévu en 2021.

S'agissant de la **Gouvernance et Appui institutionnel au sous-secteur Domaine cadastre et Affaires foncières,** suite à l'ordonnance du 29 mai 2020 ayant entrainé la suppression de plusieurs projets de ce programme, seul le projet relatif à l'acquisition du mobilier de bureau à la délégation régionale du Sud, a été réalisé.

Dès lors, le taux de réalisation des activités budgétisées en 2020 est de 100% correspondant à l'objectif fixé en 2021.

3.2. LEÇONS APPRISES

- sans un dispositif cohérent de pilotage des programmes et une parfaite maîtrise des Programmes par leurs responsables respectifs, tant en ce qui concerne leur élaboration, que pour ce qui est de l'exécution, l'efficacité du budget programme du MINDCAF risque ne pas être perceptible;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles pourrait constituer un obstacle pour l'atteinte des objectifs visés. Par conséquent, il est important de prioriser les investissements;
- - la nécessité de l'appropriation de l'exercice lié à la définition des projets pluri annuels et l'engagement effectif de l'Etat sur l'AE pluriannuel ;
- le besoin de définir un indicateur SMART pour mesurer l'atteinte de l'objectif du Programme ;
- la réalisation des études préalables afin de rendre mature les différentes activités ;
- - la nécessité de vulgariser le guide de maturation des projets.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Dans la poursuite de l'objectif stratégique visant la maîtrise de l'espace territorial national en vue de contribuer à l'amélioration de la gestion domaniale et du climat des affaires, le MINDCAF prévoit :

- la finalisation du projet de densification du réseau géodésique dans les Régions du Nord et de l'Extrême Nord
- la densification réseau géodésique du Cameroun par l'implantation de 200 nouveaux points dans les villes de Buea (100 points) et Ngaoundéré (100 points) ;
- la poursuite des acquisitions des documents et équipements techniques en vue du relèvement du plateau technique des Services du cadastre ;
- la finalisation et la livraison des équipements techniques du cadastre budgétisées et contractualisées en 2020 ;
- l'acquisition de nouveaux équipements comptant pour l'exercice 2021 ;
- la poursuite du paiement des indemnisations aux personnes victimes de destruction de biens ou de perte de droits fonciers lors de la constitution des réserves foncières, dans plusieurs Départements (Haute Sanaga, Diamaré, Mvila et la Ménoua) ;
- la poursuite de la création des lotissements domaniaux dans certains Départements (Mfoundi, Wouri, Haute Sanaga).
- La poursuite de l'amélioration de la performance des services du MINDCAF à travers des contrôles et audits internes;
- L'amélioration de la planification stratégique du MINDCAF à travers l'arrimage du cadre stratégique du MINDCAF à la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND30)
- L'accroissement permanent des recettes domaniales, patrimoniales, cadastrales et foncières, et la centralisation de toutes les informations y relatives.